

BAC+3 Européen Création d'entreprises, Reprise d'entreprises



Les atouts d'Agilis

- ✓ 12 ans d'expérience
- ✓ Des enseignants compétents (75% de nos enseignants exercent aussi dans leur domaine).
- ✓ Un encadrement pédagogique de qualité.
- ✓ Un accompagnement régulier dans votre recherche d'entreprise.
- ✓ Un fort taux de réussite



Coordonnées

27, av Ambroise Thomas
Rés. Le Grand Trianon
83400 Hyères
Tél : 04.94.00.80.80
Fax : 04.94.00.80.81
info@agilis.fr



Objectifs

- Promouvoir la création d'entreprise
- Reprise d'entreprise
- Professionnaliser les créateurs
- Dynamiser les structures existantes
- Analyser les investissements et la rentabilité de l'entreprise

Débouchés

Après un DEESENT vous pourrez postuler à des postes Entrepreneurs, créateurs d'entreprise, repreneurs, collaborateurs de dirigeant d'entreprise, développeurs de nouvelles activités,...

Poursuites d'études

De nombreuses possibilités s'offrent à vous après un DEESENT, notamment le Master MSE (Management et Stratégie d'Entreprise), écoles de commerce, Master pro, etc...

Modalités d'admission

- Etre titulaire d'un diplôme BTS - DEUG - DUT (BAC+2 ou équivalent)
- Dossier de candidature, tests d'évaluation et entretien individuel

Matières d'enseignement général :

- Culture et citoyenneté européenne
- Droit et économie européenne
- Langue vivante européenne (Anglais)

Matières d'enseignement professionnel :

La création d'entreprise :

- La faisabilité du projet
- La mise en forme et mise en œuvre du projet
- Le financement du projet

Les outils de communication de l'entrepreneur

- Bâtir les relations
- La négociation

Développement de l'entreprise :

- L'environnement juridique de l'entreprise
- Le management et la gestion du personnel
- Les règlements et le financement
- L'analyse de la rentabilité
- Les éléments du tableau de bord
- La gestion budgétaire et le choix des investissements
- Le choix de la clientèle

Entrepreneuriat :

- L'influence des facteurs culturels
- Les dimensions économiques et sociales

Pratiques professionnelles :

- Suivi de projet professionnel tutoré

Modalités d'examen

Matières	Nature	Crédits*	Coéf.
Culture européenne	2 QCM	12	2
Les grands enjeux de l'Europe	Dissertation	6	2
Langue vivante Européenne (Anglais)	Ecrit/QCM/oral	12	4
Epreuve professionnelle écrite	Etude de cas	15	6
Epreuve professionnelle de soutenance	Mémoire/soutenance orale	15	6

*Crédits européens transférables

Le Financement

En alternance

La formation en alternance est **gratuite et rémunérée**, l'élève est salarié et perçoit une rémunération. Le coût de la formation est pris en charge par un OPCA (organisme paritaire collecteur agréé). Rythme de la formation : 2 jours par semaine au centre, le reste en entreprise, soit un total de 35h par semaine.

Niveau de formation	18 – 25 ans	26 ans et plus
BAC+2	80% du SMIC	85% du minimum conventionnel, sans être inférieur au SMIC.

En initial

Au sein de notre Ecole Technique Supérieure, l'étudiant suit une formation théorique de 10 mois en alternant les périodes de cours et de stage. Le coût de la formation est pris en charge soit par l'étudiant, soit par l'entreprise pour les stages de longue durée.

La liberté de choisir son métier, c'est la liberté de choisir son école.

www.agilis.fr

